

Plan annuel 2022
IRCEC

Sommaire

| | |
|-----------------------------------|---|
| ▶ Introduction | 3 |
| ▶ Schéma pluriannuel | 3 |
| ▶ Plan annuel | 3 |
| ▶ Mise à jour | 3 |
| ▶ Contact | 4 |
| ▶ Plan annuel 2022 | 4 |

▶ Introduction

L'article 47 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances (modifié par la loi N° 2018-771 du 5 septembre 2018 – art. 80), la participation et la citoyenneté des personnes est un article de référence en matière d'accessibilité numérique. Il rend obligatoire à tout service de communication publique en ligne d'être accessible à tous.

▶ Schéma pluriannuel

La loi rend obligatoire la publication d'un schéma pluriannuel d'une durée de trois ans dans l'objectif d'informer le public des moyens et actions mises en place pour rendre les sites applications accessibles à tous et plus particulièrement conformes au RGAA (Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité).

Le schéma pluriannuel pour l'accessibilité du site internet et des deux portails de l'IRCEC a été publié le 18/10/2022 et est disponible à la consultation sur la page d'accueil de notre site institutionnel www.ircec.fr

▶ Plan annuel

Un plan annuel d'action doit accompagner le schéma pluriannuel. Ce plan détaille les opérations programmées et mises en œuvre pour l'année courante ainsi que l'état de suivi de ces actions.

Le présent document est le **plan annuel 2022** associé au schéma pluriannuel 2022-2024 :

Il comporte un tableau récapitulatif des actions qui ont été ou seront mises en œuvre en 2022, leur date d'échéance si elles sont connues ainsi que leur état d'avancement et de réalisation.

▶ Mise à jour

Ce plan est susceptible d'être mis à jour sans préavis. La version en ligne est la seule version qui peut faire référence.

| Mise à jour | Date |
|------------------|------------|
| Version initiale | 18/10/2022 |

► Contact

Ce document est publié sous la responsabilité de la Mission Projet Accessibilité. Toute question doit être adressée par mail à l'adresse accessibilite@ircec.fr.

► Plan annuel 2022

| Type | Action | Mise en oeuvre | Avancement |
|------------------------------|---|----------------|------------|
| Schéma pluriannuel | Élaboration et validation du schéma pluriannuel | 2022 | Réalisé |
| Organisation | Évaluation des besoins humains et financiers | 2022 | Réalisé |
| Plan d'action | Elaboration d'un plan d'action | 2022 | Réalisé |
| Pré audit | Définition d'un périmètre pilote à auditer et application des correctifs RGAA | 2022 | Réalisé |
| Audit initial | Evaluation du site institutionnel, du portail adhérent et du portail producteur | 2022 | Réalisé |
| Mise en conformité | Mise en conformité RGAA des 3 sites | 2022 | Réalisé |
| Declarations d'accessibilité | Publication des déclarations d'accessibilité | 2022 | Réalisé |
| Communication | Actions de sensibilisation autour de l'accessibilité numérique | 2022 | Réalisé |
| Ressources humaines | Recensement des besoins en termes de formation | 2022 | Réalisé |
| Ressources humaines | Organisation de sessions de sensibilisation et de formation en interne | 2022-2023 | À lancer |
| Organisation | Mise en place d'une procédure spécifique d'assistance aux utilisateurs (adhérents) en situation de handicap | 2022-2023 | À lancer |
| Organisation | Mise à jour des procédures de marchés | 2022-2023 | À lancer |
| Organisation | Mise en place du suivi et mise à jour du schéma pluriannuel et du plan d'action | 2022-2023 | À lancer |